

Musée du Quai Branly : une référence

Ouvert il y a huit ans, le musée du Quai Branly est entièrement accessible aux personnes handicapées. Il multiplie les initiatives originales à leur destination.

La fiche D'IDENTITÉ

• **Président :** Stéphane Martin (président de l'établissement public du musée du Quai Branly).



(Greg Semu.)

• **Effectif :** 270 agents.

• **Lieu :** Paris (VII^e).

• **Nombre de visiteurs annuels :** 1,3 million.

DATE DE CRÉATION 2006

L'actualité de la marque

Positionnement

« Là où dialoguent les cultures », telle est la définition que se donne le magnifique musée parisien conçu par Jean Nouvel et inauguré par le président Jacques Chirac en juin 2006. Et de fait, ce sont aussi toutes les populations qui peuvent se retrouver dans ce lieu où une part essentielle des aménagements, tant pour les collections que pour l'espace jardin, a été pensée pour les personnes handicapées. Si la loi de 2005 a favorisé cette politique, sa mise en œuvre doit beaucoup aux dirigeants de l'établissement qui l'ont inscrite dans leur feuille de route. Ainsi le président du musée réunit deux fois par an un comité de pilotage relatif à l'accessibilité en présence de cinq grandes associations représentatives. Par ailleurs, le musée du Quai Branly a reçu en 2012 le prix Patrimoine pour tous pour le travail de ses équipes de médiation et les labels Tourisme et handicap, pour les handicaps moteur, mental et auditif. L'accession est facilitée à tous avec notamment une rampe inclinée à 4 % qui permet d'aller du hall d'accueil au plateau des collections. « Notre but est de permettre à toutes les personnes handicapées de vivre les mêmes moments que les valides. Dans tous nos projets, nous prenons systématiquement en compte la problématique du handicap », souligne Anne Picq, la directrice des publics. Cela vaut aussi pour les expositions temporaires, les partenaires étant priés de rendre les œuvres accessibles.

Initiatives

Guides, ateliers, conférences, imagier sensoriel (version tactile et braille)... Le musée multiplie les initiatives à destination des populations handicapées. Ainsi, pour chaque grande exposition, une vidéo en langue des signes est mise à disposition. Et l'application sur tablette rencontre un grand succès

(voir *Les produits qui cartonnent*). « Nous nous appuyons beaucoup sur le numérique pour tous les projets de médiation », explique Anne Picq. Mais pas seulement... Ainsi les personnes malvoyantes peuvent suivre certains spectacles ou expositions grâce à des souffleurs d'image (des étudiants en art leur décrivent ce qu'ils ne peuvent voir) et le musée est parvenu à organiser un atelier de musique avec des personnes sourdes. Un gros effort a également été mené pour former les agents. Ainsi, il y a en permanence au moins un agent d'accueil qui connaît le langage des signes. Le musée est également membre de la Réca (Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité), qui a pour objectif de développer des actions concrètes inter-établissements autour du handicap.

Objectifs

Si le Quai Branly peut être présenté comme une référence, Anne Picq estime qu'il est possible d'aller plus loin. A commencer par le site Internet qui doit subir une refonte afin d'être plus facilement accessible. Par ailleurs, depuis 2010 et tous les deux ans, le musée organise la Semaine de l'accessibilité (cette année, du 29 novembre au 7 décembre), qui propose visites, ateliers et conférences pour les publics en situation de handicap ou non. Parallèlement, le bâtiment et les scénographies font l'objet d'un travail régulier afin d'améliorer le confort de visite. Le musée développe également différents partenariats soit pour ses collections internes (comme le dispositif tactile de la Rivière), soit dans le cadre d'actions hors les murs. Des opérations qui sont constamment renouvelées auprès d'enfants hospitalisés ou de personnes atteintes de maladies psychiques.



(Musée du Quai Branly/Luc Boegly.)

- 11 fauteuils roulants,
- 4 déambulateurs et 20 sièges pliants
- 7 outils d'aide à la vision (loupes, monoculaires, etc.)
- 4 tablettes tactiles
- 300 audioguides équipés de guide vidéo LSF (langue des signes française)
- 18 boucles magnétiques «tour de cou» (pour personnes déficientes auditives)



*musée du quai Branly

Tarif :

Personne handicapée

+ 1 accompagnateur

Accès gratuit

Visite guidée/contée

individuelle

6 €

Visite guidée/contée

en groupe

35 €

Les produits qui CARTONNENT



(DR.)

• L'application numérique.

Le musée a développé une application pour iPad, les Experts Quai Branly, disponible en langue des signes, sonorisée et sous-titrée. Elle propose une aventure ludique au cœur des collections du musée, à travers des petits jeux, des énigmes et des commentaires. Pour rendre cette application accessible à tous, des iPad sont prêtés aux visiteurs. Elle est de plus en plus appréciée aussi par les valides.



(DR.)

• L'Aventure d'une œuvre.

Cet atelier s'adresse aux malvoyants mais également aux personnes valides (qui ont les yeux bandés) pour leur faire découvrir des œuvres de manière tactile. A cette fin, plusieurs pièces du musée ont été reproduites en fac-similé. La découverte peut se poursuivre à travers un catalogue.



(DR.)

• Le concept multisensoriel de la Rivière.

Ce chemin qui serpente à travers le plateau des collections a été sans cesse enrichi depuis la création du musée. En 2010, un dispositif tactile constitué de 15 œuvres du musée reproduites en bas-reliefs ou en volume a été instauré, accompagné de textes en braille et d'un commentaire sonore. Des dispositifs réalisés grâce au mécénat de Mikli et de Schneider Electric.

L'AVIS DE L'EXPERT

Nicolas Mérille

conseiller national accessibilité à l'Association des paralysés de France (APF)

Ses points forts :

« L'initiateur du musée Branly était Jacques Chirac, qui a également été à l'origine de la loi sur l'accessibilité de 2005, ce qui augurait de bons débuts. Par ailleurs, depuis 2009 et la mise en place du comité consultatif, il y a des points réguliers. Il y a de vrais échanges avec la direction et un travail de grande qualité a été fait. Sur le handicap sensoriel, ils sont même allés au-delà de la réglementation. Il faut saluer l'implication de toute l'équipe. C'est un travail exemplaire. »

Ses points faibles :

« L'architecte du musée avait une méconnaissance des problématiques de handicap et certains aménagements du début n'étaient pas conformes à la loi de 2005. L'entrée du côté bassins a d'ailleurs toujours une pente trop forte pour les fauteuils roulants. Il reste des aménagements à faire concernant le handicap visuel qui n'a pas obtenu le label Tourisme et handicap. Il reste également du travail concernant certaines expositions temporaires. Par ailleurs, certaines parties du musée sont très sombres afin de faire ressortir les œuvres, mais cela est troublant pour les malvoyants et peut être parfois anxiogène pour les personnes déficientes intellectuelles. »